

## Séance du 20 mai 2025

Nombre de membres en exercice : 11 - Présents : 8 - Votants : 11

Date de convocation : 17 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai à 20 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme SIRON Marie-France, Maire.

**Etaient présents** : les conseillers en exercice : GRILLOT Jean-Luc, BECKER Pascale, LEROGNON Christophe, PESNEAU Jimmy, MANGENOT Jean-Luc, CLAUDE Philippe, BOUR Luc.

**Absent(s) excusé(s)** : TUDICO Cathy donne procuration à BOUR Luc, BAUDOIN Sylvie donne procuration à SIRON Marie-France, ABRAHAM Jean-Marc donne procuration à GRILLOT Jean-Luc.

BECKER Pascale a été élue secrétaire.

### Objet des délibérations :

#### N° 2025/005/001

#### MAISON DE LA CHAPELLE : Travaux complémentaires lot 10 : sols souples

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SOLEMO d'un montant de 3 210.90 € HT pour la pose de 133.5 m<sup>2</sup> de membrane d'interposition type Sporiflor et la pose de 6.5 m<sup>2</sup> de ragréage à la Maison de la Chapelle afin de remédier à l'humidité persistante dans le sol. Cette dépense fera l'objet d'un avenant au marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte** ce devis et l'avenant de 3 210.90 € HT pour les travaux supplémentaires au lot 10 et **décide** d'inscrire cette dépense en investissement à l'opération 2101 « Logements Maison de la Chapelle ».

#### N° 2025/005/002

#### MAISON DE LA CHAPELLE : Gaine technique

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la Menuiserie DUBOIS d'un montant de 350 € HT pour la fabrication et la pose d'une gaine technique à la Maison de la Chapelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte** ce devis de 350 € HT pour la fabrication et la pose d'une gaine technique et **décide** d'inscrire cette dépense en investissement à l'opération 2101 « Logements Maison de la Chapelle ».

#### N° 2025/005/003

#### MAISON DE LA CHAPELLE : Travaux complémentaires lot 1 : Gros œuvre

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise GCT d'un montant de 1 445 € HT pour l'encastrement du coffret EDF à la Maison de la Chapelle. Cette dépense fera l'objet d'un avenant au marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte** ce devis et l'avenant de 1 445 € HT pour les travaux supplémentaires au lot 1 et **décide** d'inscrire cette dépense en investissement à l'opération 2101 « Logements Maison de la Chapelle ».

## Séance du 20 mai 2025

N° 2025/005/004

### MAISON DE LA CHAPELLE : Tranchée pour la fibre

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise TPM d'un montant de 1 121.50 € HT pour l'ouverture d'une tranchée pour la fibre à la Maison de la Chapelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte** ce devis de 1 121.50 € HT pour l'ouverture d'une tranchée pour la fibre et **décide** d'inscrire cette dépense en investissement à l'opération 2101 « Logements Maison de la Chapelle ».

#### Informations diverses :

- **Chemin du Rupt des Neaux** : La prise d'eau (défense incendie) sera améliorée par un point d'aspiration. Ces travaux seront pris en charge par l'EPTB, établissement qui a réalisé les travaux sur le Madon.
- **Les livrets « Beaux Villages Lorrains »** : Ils sont arrivés. Ce livret qui retrace l'histoire et le patrimoine de 12 villages de Lorraine dont Voinémont sera présenté à la fête des Voinémontais le samedi 07 juin.

Le Maire,  
Marie-France SIRON

